

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | |
|
 | |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | Continuous pagination.

Includes some text in French. |

THE BRITISH-AMERICAN REGISTER.

QUEBEC, SATURDAY, 9th APRIL, 1803.

CONTENTS.—*Public Papers* 262. *Foreign Intelligence* 210. *Summary of Politicks* 1b. *Literary & Philosophical Intelligence* 214. *Chambre d'Assemblée* 217. *Procès de France* 1b. *Défense des Retractions de Carillon* 220. *Variétés*, 223. *Poetry, &c.* 224.

PUBLIC PAPERS.

Translation of a letter from the Marquis de Casa Yrujo to the Secretary of State of the United States of America.

WASHINGTON, March 10, 1803.

SIR,

When you represented to me towards the end of November last, that the port of New-Orleans had been shut against the citizens of the United States, without the assignment of any equivalent place of deposit for their merchandize on the Banks of the Mississippi, according to the stipulation in the 22d article of the Treaty of Amity, Commerce, and Navigation between the King my master and the U. States, I did not hesitate to declare to you that I considered this measure, as flowing solely from the mistaken zeal of the Intendant of Louisiana, without the approbation and even without the knowledge of my court. I well knew the sincere desire of the King, my master, to live in peace and good harmony with the U. States; as I also knew well the scrupulous good faith with which the Spanish government fulfills the engagements which it forms, particularly when they are founded on the solemnity of a Treaty.

I have now the satisfaction of informing you that my first opinion has been verified, and of declaring in the most positive terms, that the proclamation of the Intendant is an act purely personal, without the sanction and even without the knowledge of his Catholic Majesty. In reality, if the said proclamation had appeared

here in an entire state, no doubt could have taken place as to the source of this proceeding; But the operative part thereof alone has circulated through the United States, the preamble introducing it, having been, probably without design, omitted.

I have therefore the honor to communicate herewith an entire and correct copy of the aforesaid proclamation; and by the expressions which I have underlined, it will be clearly seen that the arrangement is absolutely personal, and has originated in the faculties which the Intendant supposed to be incident to his station.

This assertion is not founded merely on the obvious inference from those expressions: The intendant himself declares it to me in the most direct terms in a letter of January 15th, which I have just received from him; and the Governor of the Province confirms the same thing with the same solemnity in another letter of the same date. Neither the one, nor the other dispute the right of the citizens of the Western States to a place of deposit on the Spanish banks of the Mississippi: but the Intendant thinks, that the term of three years allowed for the purpose at New-Orleans, having expired, and much prejudice to the royal interests being experienced from its continuance in that City, it was incumbent on him to suspend the deposit there, without venturing to take on himself, the assignment of another equivalent place; not because he doubted the right of the inhabitants of the United States thereto; but because it appeared to him to be an act exceeding his au-

thority, and which he ought to leave to the royal determination of our Sovereign. The governor of Louisiana saw the subject under a point of view more correct in my judgment, and more favorable to the inhabitants of the United States.

From the whole it results that the suspension of the deposit not being an act of my court, and no person even disputing the right of the American Citizens in the case, I shall now take upon myself to adopt measures which must insure to the United States, the enjoyment of all the rights stipulated in the 22d article of the Treaty, on the arrival at New-Orleans of the dispatches which will be forwarded under this date.

*DON JUAN VENTURA MORALES,
Intendant, &c. of the Province
Louisiana.*

Conformably to the resolves of the Council of Finance, held this day, I permit the introduction into this capital, of Flour, Salted Meat, and all other Provisions brought in flat boats and other vessels from the American Settlements of the Ohio, under the condition that on the landing of the same the duty of 6 per cent, as established by the Royal Order of the 24th of April, 1794, relating to said articles, will be exacted—And that whatever may not be consumed in the province will be subject to the customary duties on exportation, which is to be effected solely in Spanish vessels, and for the foreign ports with which by the existing Royal Order this colony is allowed to trade. And that this may be made public, I have ordered that copies of the present to be affixed in the Customary places of this city.

New-Orleans, 5th Feb. 1803.

FOREIGN INTELLIGENCE.

NEW-YORK, March 16.

*Extract of another, from New-Orleans,
dated Feb. 17.*

“ Our last advices put it beyond a doubt, that the French are now on the way to this place, and are looked for daily. The baggage of the Prefect is already arrived, and several officers of inferior grades.”

Consulate of the United States of America, Lisbon, Feb. 9, 1803

I have the satisfaction to announce to my fellow-citizens that the prohibition of the importation of Flour into this realm, is taken off, His Royal Highness the Prince Regent of Portugal, having granted unlimited permission for the introduction of Foreign Flour into this Kingdom, paying a duty of sixty cents per barrel; and that vessels from the United States with clear bills of health and whose crews are free from any sickness, are no longer to be subjected to quarantine.

Signed WILLIAM JARVIS.

SUMMARY OF POLITICS.

IN contemplating the picture of foreign politics there is one feature so prominent, so overbearing, as totally to subdue the rest, and to make those objects, which till lately were considered as of primary magnitude, appear as of little importance, and scarcely worthy of regard or notice. Our readers will easily conceive that French ambition is the feature to which we allude;—that ambition which advances with such rapid strides as to frustrate every attempt to follow it in its course; and which leaves even those, who foresaw and foretold its progress and its direction, lost in

astonishment, at the inadequacy of their foresight and the insufficiency of their predictions. The seizure of the duchies of Parma and Piacenza occupied no more time than was necessary to compose a proclamation; the subjugation of Switzerland was the work of a week; and the reduction of Holland, already threatened and surrounded, will not, in all probability, occupy a much greater space of time. This ambition has many of the characteristics of the Roman ambition; it has the *eyes* of the eagle, the *wings* of the eagle; and the *claws* of the eagle; in short the gallic cock seems to have robbed the imperial bird of its distinguishing properties; and the period is not far distant when he will make a desperate attempt to tear his body piecemeal, and to pass himself off as his substitute. But the Romans, not unfrequently, conquered to confer prosperity and comfort; whereas the invariable object of the French is to destroy both; they subjugate to plunder, and *annex* to oppress. They are the very scourge and the curse of the human race. All intercourse with them is infectious, all connection fatal. Their breath is poison and their grasp is death. These remarks may, possibly, appear to Mr. Barrister Erskine, not to be written in "the spirit and temper of peace;" but they are marked by qualities more honourable to the Historian, the Moralist, and the Briton, by the spirit and temper of TRUTH;—That spirit which no Consular threats shall ever subdue;—That temper which no Consular promises shall ever destroy. Look at the continent of Europe, and see whether it be *possible* to exaggerate the nature, the object, or the effects of French ambition!

In annexing the duchies of Parma and Piacenza to the French Republic one and indivisible, the Corsican Consul employed, as the herald of his will, and the representative of his power, a

man who was formerly the editor of a French newspaper, but who now acts in the capacity of one of his viceroys. This man was instructed to apprise the widow of the late Duke, that the property of her husband was transferred to other hands, and to inform his subjects, that their allegiance was transferred along with it. So that these good people have been literally disposed of, as the hinds were centuries ago under the old feudal system, like so many trees attached to the soil. The DUKE OF NORFOLK and Mr. Fox may perhaps inform us, what became of the boasted *rights* and *sovereignty* of these worthy subjects, who have thus been compelled to become *free* and *equal citizens* of France, in spite of themselves;—And, possibly, the *pious* TALEYRAND, and the *more pious* SIEYES, may oblige us with similar information, in respect of their *WILL*, which, at an early period of the revolution, formed so material a part of their public orations. For this easy transfer of states, without the privity or consent either of the inhabitants, or of any other of the members of the great *Western Family*, except the contracting parties themselves, Europe is certainly indebted to Buonaparte the Consul, who has improved alike on the practices of Buonaparte the General, and on those of his predecessors. We differ, indeed, essentially from those who maintain that there is something *ambiguous* in the conduct of this great man; never surely was prince or peasant more *open*, more *decisive*, or more *consistent*, in his *principles*, his *professions*, and his *practices*!

As to the Swiss their subjugation is complete; and, in their present condition may such of the European nations as presume to oppose the French, without adequate means of resistance, read their own fate! Time was indeed, when this gallant people would have perished to a man sooner than suffer an ambitious and profligate one-

my, to take possession of their country, and prescribe laws to their senate. But, alas! the days of chivalry are past, and with them the spirit of independence seems also to have passed away. Had the Swiss remained true to themselves, had they revenged the massacre of their countrymen, (by the predecessors of the First Consul, in August 1792) on the murderers of Louis XVI;—Had they joined the confederacy formed to resist that revolutionary spirit which threatened kingdoms, principalities, and republics, with one common destruction; they might still have lived and flourished, a truly free and independent people, instead of existing, as they do now, an herd of abject, miserable, slaves, bending their necks beneath the yoke of tyranny, and obedient to the nod of a foreign *Usurper*. They have exchanged *Swiss freedom and independence* for *French liberty and equality*; a *Reding*, for a *Buonaparte*!!!—Alas! alas! Their degradation is perfect—They have sunk, we fear, “like stars that fall, to rise no more.”

The *Dutch* have, it appears, resisted the claims of the Consul for a pecuniary loan, and have, farther, had the unparalleled effrontery, to refuse to receive a *French* commander in chief, and a *French* garrison at the Hague! Surely they cannot expect to escape exemplary punishment for such horrible ingratitude to their best benefactors;—and if they are allowed to make atonement for their misconduct by the sacrifice of their moveable property, they will have reason to laud the moderation of their mighty patron, to bless the forbearance of the patient republic to her refractory child, and to offer a premium for the best ode which *Chenier* can write, or the best essay which *Ficquel* can compose, in praise of the Chief Consul of the Great Nation, alias, “the Envoy from God,” the “Arbiter of the fate of Europe.”

The *Indemnities*, as they are ridiculously called, in Germany, are not yet quite settled, Buonaparte not having yet condescended finally to make known his will and pleasure, to the different competitors for the spoils of the plundered princes.—We noticed, in a former Summary, the jacobinical disposition of the Elector of Bavaria, which had led him to support all the plans of the French government, for the dismemberment of Germany, and in opposition to his lawful chief;—but we omitted to mention, that the names of all his chief ministers are to be found on the *Abbe' Baruel's* compendious list of German Illuminati, as some of the original founders of that abominable sect.

In Saxony French intrigues have succeeded as well as in Bavaria. Indeed to such an extent did they succeed in 1800, as to obtain a prohibition of the transit of British goods to other countries. And 'tis well if the new arrangements in the German empire, and the consequent aggrandizement of those powers, who are favourable to the French, and most hostile to us, be not productive of some farther prohibition in the western parts of Germany, still more prejudicial to our commerce. The Pope is said to have raised the duty on British goods from *ten* to *twenty* per cent. ad valorem; and 'tis easy to perceive that his influence or his authority, whenever exerted, will have a similar effect, in the other parts of Italy.

We have received, from a valuable correspondent, an extract from a memorial presented by Talleyrand to Buonaparte on the 4th of December, relative to the conduct which it is prudent for the French to observe to England, on the grand question of war or peace. Our limits forbid its insertion at present, but the object of it may be collected from the following sentence.—“Leave them (the Eng-

lish) at peace, and before the year 25, France will command the departments of the Thames and the Tweed, as it already does the departments of the Rhine and the Po."—How this cautious advice will agree with the impetuous disposition of him to whom it is addressed, we know not; neither do we pretend to ascertain whether or no the minister who gives it, has reckoned *without his host*.

The insult sustained by the Imperial Ambassador at the British Court, by the peremptory order to quit the territory of France, within a short space of time, is one of those gross violations of the law of nations, which, in better times, would have roused the resentment of all the potentates of Europe, and united them in a firm demand for reparation or justice. But such occurrences have become too common, since the happy accession of Buonaparte to the throne of the Bourbons, either to excite astonishment or to raise alarm. Buonaparte little expected that, by this paltry exercise of his unlimited power, the little vengeance of a little mind, ! he was holding up COUNT STAHRENBERG as an object of esteem to every honest upright man in Europe. But, so it is, his enmity confers honour; and his countenance alone draws disgrace on its object. But this worthy nobleman had too many claims to Consular reprobation to escape the open display of it. He had refused the bribes of France to betray his country;—he had incurred the approbation of his sovereign, and had received public tokens of it, in appropriate honours and rewards. These were claims sufficiently irresistible in themselves; but there was one still stronger;—the Count was the author of the *Grand Homme*, a complete translation of which valuable tract was given in the Appendix to one of our former volumes.—This was an offence never to be forgiven by such a

mind as that of the First Consul; who, after having in vain exerted his intrigues to disgrace the Count with the Emperor, was no sooner apprized of his intended return to England through France, than he adopted every possible means of affronting him. Several weeks before his departure from Vienna, orders were sent to the Prefects of Coblenz, Metz, and Strasbourg, to have him watched and followed, whatever road he should take. The Prefect of Bruxelles, at which place the Count of Stahrenberg had passed a part of the summer, received instructions to order him to quit *free France* immediately, should he pursue that route; and even the officers of police at the ports of Ostend, Dunkirk, Calais and Boulogne, had orders to put him on board the first packet that should sail for England, after his arrival.

O Sage des Dieux! Je te crois très profonde,
Mais à quel pâlis Tyrans as-tu livré le Monde?

In our domestic politics nothing worthy of notice has recently occurred, except the financial statement of the Chancellor of the Exchequer, which must afford the highest satisfaction to every friend of his country. The vast productiveness of the existing sources of revenue, the considerable excess of income over the expenditure, and the great increase of our exports, exhibit a striking contrast with the finances and commerce of France, and, if they proceed from permanent causes, will afford one of the means, at least, of defence against that restless spirit of encroachment, which has our ruin for its ultimate object. Equally satisfactory to us was the very able and perspicuous statement of our military establishment, by the secretary at war. And we heartily applaud the ministry for keeping up so respectable a force in the present very alarming state of Europe, though, we cannot but think, the acknowledgment of the existence of a

necessity, for such an extraordinary force, is the best possible proof of the justice of their arguments, who represented the peace as neither affording " indemnity for the past," nor " security for the future."

[*Anti-Jacobin R. & M.*]

Literary and Philosophical Intelligence:

The Royal Society of London has bestowed on Count RUMFORD the first medal awarded from a fund provided by the Count himself for discoveries on the nature and properties of heat.

The Copley-medal has been adjudged to Dr. WOOLLASTON, by whom the Bakerian Lecture for the present year was delivered on the 11th of November; the subject was Horizontal Refraction.

A LAW JOURNAL, to be continued Monthly, on the same active and practical plan as the Medical and Physical Journal, will be started on the First of March, under the direction of JOHN MORGAN, Esq. a veteran at the Bar, and Recorder of Maidstone, and of THOMAS WALTER WILLIAMS, Esq. author of the Justice of the Peace, and of other valuable works.—It is to consist, 1. Of *Reports*; 2. Of *Valuable Tracts and Communications*; 3. Of *Reviews of Law Books*; and 4. of *Commentaries upon all new Statutes*. Such materials, put together with the ability that may be expected from the editors, will render the projected Journal indispensable to the office and library of every professor of the law in the united kingdom.

A small volume of Poems will shortly appear, containing an Essay on War, in blank verse, and Hannington Green, &c. in rhyme, written by M. NATHANIEL BLOOMFIELD, brother to the author of the Farmer's Boy;

M. ALDINI, Professor at the Institute of Bologna, and nephew of the celebrated Galvani, has visited this metropolis, and given an accurate account of his experiments and discoveries to the Royal Society, before whom the same was read on the 25th ult. By the various experiments exhibited by this gentleman, both at London and Oxford, he has established the fact, that Galvanism is animal electricity, not merely passive, but probably performing that most important functions in the animal economy. A series of experiments made by this learned Professor shews the eminent and superior power of Galvanism, beyond that of any other stimulant in nature; and it is hoped that it may be applied for the benefit of mankind in disorders of the head, and in apoplexies. Galvanism has been successfully applied in melancholic insanity. Two persons have been cured by it at Bologna.

Dr. BOSTOCK, of Liverpool, has analized the saline substance which is frequently found on the inside of walls of newly-built houses; and finds it to be the sulphate of magnesia, or Epsom salt, in an almost perfectly pure state.

The vaccine-inoculation has been successfully introduced at Bassora, Bagdad, and several other places in the East. At Bassora, the British Consul set the first example, by causing his own son to be inoculated by Dr. MILNE, physician to the factory; in the course of a few weeks, the operation had been successfully performed on upwards of forty subjects.

Citizen CLAVIER will shortly publish a French Translation of Herodotus. BARBIE DU BOCAGE, who drew the Maps for Barthélémy's Anacharsis, has undertaken the geographical part of the work. He has already collected excellent materials for the plans and maps that are to accompany the text.

Citizen POTEL has discovered, that oxygenated muriatic acid gas may be employed with the greatest advantage in all cases of *asphyxia*. Several rats which had been found drowned, being placed within the action of some of this gas, were speedily resuscitated: he repeated the experiment on the same rats, and on several cats, with equal success; he even made some experiments on himself, which were crowned with success. The Academy of Dijon has appointed commissioners to ascertain the property of this gas in cases of apparent sudden death.

The number of combinations in a newly-invented lock by M. J. BERARD, is equal to the eightieth power of 2, or nearly 17 millions.

A new gas, composed of hydrogen, carbon, and phosphorus, has been discovered by M. TROMMSDORFF: it is nearly of the same specific gravity as common air: insoluble in water; undergoes no change when mixed with oxygen; it does not act upon the solutions of metallic oxides, which are not reducible by heat; but decomposes the fluid saline compounds, containing gold, silver, or mercury.

BOOKS PUBLISHED IN LONDON AND PARIS,
DECEMBER, 1802.

Hygëia; or, Essays, Moral and Medical, on the causes affecting the personal State of our middling and affluent Classes by Thomas Beddoes, M. D. 3 volumes Svo. 11. 4s. boards—

A Second Letter to the Hon. Charles James Fox, M. P. and Professor of Morals and Politics in the French National Institute, by William Cobbett, 10d.

Proverbs; or, the Manual of Wisdom; being an Alphabetical Arrangement of the best English, Spanish, French, Italian, and other Proverbs; to which are subjoined, the Precepts, Maxims, &c. of the most Illustrious Ancients; small Svo. 3s. boards.

The Literary Mirror; or, British Continental Magazine, English and French, No. 1. to be continued Monthly.

Observations on the present Relative Situation of Great Britain and France, November 1802, 6d.

The Speech of the Right Hon. Henry Addington, Chancellor of the Exchequer, on the opening of the Budget, Dec. 10, 1802, 1s.

The Speech of R. B. Sheridan, Esp. on the motion for the Army Establishment, Dec. 8. 1802, 6d.

An Abridgment of the Bishop of Lincoln's Elements of Christian Theology; containing proofs of the Authenticity and inspiration of the Holy Scriptures; a Summary of the History of the Jews; a Statement of the Contents of the Old and New Testaments; an Account of the English Translations of the Bible, and of the Liturgy; and a Scriptural Exposition of the Thirty-nine Articles. By Samuel Clapham, M. A. Svo. 6s. 6d. boards.

Examen de l'Esclavage en general et des Negres en particulier, 2 vol. Svo. 12s.

Essai sur l'histoire generale des Mathematiques, par Charles Bossut, 2 vol. Svo. 18s.

Histoire de Bonaparte, 3me. vol. 3s.

Voyage en Allemagne, par Guibert Auteur de l'Essay sur la Tactique, 2 vols. Svo. 12s.

Cours Pratique à l'Usage des Agriculteurs, 2 vols. Svo. 14s.

Dithyrambe sur l'Immortalité de l'Ame, suivi du passage du Mont St. Gothard, par l'Abbé Delille, 12mo. & Svo. sur fin Papiers.

Voyage à la Louisianne et sur le Continent de l'Amérique Septentrional, Svo. fig. 7s.

Mr. Gifford will shortly publish his continuation of the history of France from the end of the reign of Louis XV., to the peace of 1802.

An annual Register of Literature to be continued yearly is to be published early in 1803, at Longman and Rees:

André Michaud has lately published in Paris the Natural History of the Oaks of North America. It contains figures and descriptions of twenty species, and a number of varieties. Citizen Michaux traversed America for 11 years together, from the 27th to the 58th degree of lat. from the Bahama Islands and the Capes of Florida to Hudson's Bay, comprising a space of 750 leagues, and penetrated into the country more than 460 leagues. The French government having nominated him to perform a part in the expedition of Citizen Boudin, he has left to his son the care of publishing his manuscripts, among which is a relation of his Travels and a History of the plants of America.

Vaccine.—In a report of a Committee of the *Small pox inoculation Hospital Pancras* of which his Royal Highness the Duke of York is President, and to which the Vaccine Inoculation has been added, it is stated that the Vaccine was introduced into that Hospital in January 1799, that to the 1st December 1802, 11,800 patients had been vaccinated, 2500 of which number had been afterwards inoculated with the small pox without effect; and that the Committee was not acquainted with an instance of any one of the whole number having afterwards taken the small pox, although they were generally poor persons and dispersed in the most unwholesome-quarters of the City where the ravages of the natural small pox are the most frequent. Out of 373 patients admitted into the inoculation Hospital in 1802

only 49 were inoculated with the small pox, and of 4005 out patients, only 39 were inoculated of that disease; whereas 4290 had been vaccinated in 11 months, during that time 159 patients with the natural small pox had been admitted into the Hospital.

Doctor Coxe of Philadelphia has lately discovered that the virus of the vaccine may be communicated from the scab of the Cow Pock; and he has communicated the disease from a scab seven weeks old, of which no care had been taken farther than its being loosely wrapped in paper.

Chalumeau Hydrostatique.—Mr. Hure de Philadelphie a trouvé une nouvelle méthode de suppléer le chalumeau soit avec l'air commun, le gaz hydrogène, avec l'air atmosphorique, ou le gaz hydrogène avec le gaz oxygène. Cette invention consiste à faire mouvoir l'air, dans le chalumeau, par la pression d'une colonne d'eau, au lieu de se servir de la bouche ou du pied. Mr. Hure a donné, à ce nouvel appareil, le nom de chalumeau hydrostatique. Les substances les plus refractives, telles que la magnésie et la terre calcaire, se dissolvent et se fondent avec facilité en les exposant à la combustion des gaz hydrogène et oxygène; on porte de même, à l'état de fusion, la baryte, l'alumine; la silice, la platine, l'or &c.

Nouveau Métal Américain.—On a publié dans plusieurs papiers Britanniques que Mr. Hatchel avoir découvert un nouveau métal dans un minéral dernièrement apporté de l'Amérique Septentrionale. Il lui a donné le nom de *Columbium* significatif du pays d'où il a été tiré. On ne fait pas encore le nom de l'endroit d'où il vient.

Découverte de la vaccine parmis les vaches dans les Etats Unis de l'Amérique.—Nous apprenons, qu'à la sugges-

tion du Dr. Mitchell, membre du congrès de New-York, plusieurs médecins ont découvert la vaccine parmi les vaches dans les Etats-Unis, nous ne doutons nullement que cette maladie, (si toutes fois on peut l'appeler ainsi, car elle produit rarement un dérangement dans la santé) n'existe aussi parmi les vaches de notre pays. Nous prions en conséquence toutes les personnes bienveillantes qui fréquentent les campagnes de s'informer si on n'a jamais apperçu à la mainmelle des vaches une éruption semblable à celle de la petite vèrole. Cette découverte seraient des plus de sirables et de la plus grande utilité, vu les difficultés continues où nous sommes de se procurer le virus de la vaccine des pays étrangers. La grande facilité qu'a ce virus de se décomposer empêche plus souvent qu'on l'obtienne dans son état d'activité.

CHAMBRE D'ASSEMBLÉE.

Samedi, 2d. Avril. Un Bill pour continuer un A^eté qui autorise les Juges de Paix de faire, pour un temps limité, des règles et règlements pour la conduite des apprentis et autres, a été lu une seconde fois, référée à un Comité de toute la Chambre, qui a rempli les blancs, et le Bill étant rapporté, il a été ordonné de le grossoyer.

La Chambre s'est alors formée en Comité sur le Bill pour régler les Maîtres et Aides de Poste, et pour d'autres objets — après quelque tems la Chambre a réservé, lorsque le Président a fait rapport que le Comité avait fait quelques amendements au Bill, qu'il avait ordre de soumettre à la Chambre. — L'Orateur ayant mis la question *Dys le Rapport soit reçu*, elle a été unanimement négativée.

Permissoin a été alors donnée d'apporter un Bill pour continuer et amender les A^etés actuellement en force pour régler les Maîtres et Aides de Poste.

Lundi 4 Avril. Un Bill qui continue et amende les A^etés maintenant en force pour régler les Maîtres et Aides de Poste, a été lu une première et seconde fois.

Mardi 5. Avril. Le Bill grossoyé pour continuer l'A^eté qui autorise les Juges de Paix de faire, pour un temps limité, des règles et règlements pour la conduite des apprentis et autres, a été lu pour la troisième fois ; et des Messagers ont été nommés pour le porter au Conseil Legislatif.

La Chambre s'est alors formée en Comité sur le Bill pour continuer les A^etés actuellement en force pour régler les Maîtres et Aides de Poste, les blancs étant remplis, il a été fait rapport du Bill, et ordonné de le grossoyer.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour l'enregistrement de certains A^etés et Certificats d'A^etés qui affectent la propriété réelle accordée par Sa Majesté en franc et commun usage, est tenu lu, le dit ordre a été remis à

Mercredi le 6. — Lorsque la Chambre ne s'est point assemblée faute de Quorum.

COUR DU BANC DU ROI, 26 Mars 1803

Dom. REX vs. FRENET FILS.

Jean Baptiste Frenet fils, de la Paroisse du Cap-Santé, accusé du Meurtre de son Père, le 19 Mars 1802. à laquelle accusation il a plaidé *Non Coupable* fut mis à la Barre.

Mr. l'Avocat du Roi s'adressa aux Jurés ; ensuite il appela les témoins suivants pour la Couronne.

Messire Jean Denis Daulé, Curé de St. Jean des Ecureuils. Il a été au Cap-Santé, le 19 Mars. Le Prisonnier vint demander Mons. le Curé pour voir Jean Baptiste Frenet père ; le Curé étoit indisposé, et il s'est offert à sa place. Il a trouvé Jean Baptiste Frenet père, sur son lit, il paraissait comme un homme mourant ; il ne pouvoit pas parler, il lui administra le Sacrement de l'extreme-onction.

Joseph Frenet, fils du prisonnier, a été au Cap-Santé la nuit que son grand père a été blessé ; c'étoit le jour de la fête de S. Joseph vers les 8 heures du soir ; ils demeuroient dans la même maison. Il a été à la Messe ce jour-là, son père y a été aussi : en revenant de l'Eglise, il a rencontré plusieurs jeunes gens ; ils ont bu son père et lui ; son père étoit ivre, et lui l'étoit tellement qu'il étoit hors de connoissance ; ils arrivèrent à la maison à une heure de soleil : il s'est couché, dormit quelque tems, et fut relevé entre 8 et 9 heures par le train

que faisoit son père en se disputant dans la Cuisine. Le témoin étoit encore sans beaucoup de connoissance. Il lui sembloit que c'étoit son Grand-père et sa Grande mère qui étoient avec son père dans la cuisine. Il entra dans la cuisine, mais il en sortit peu de tems après : son père vouloit le battre. Son grand père avoit bu ce jour là, il paroifsoit en train, le témoin l'avoit vu prendre un coup ou deux avant qu'il s'est couché. Il alla chez son oncle Gignac. Là il vit, peu de tems après, son père venir à la fenêtre appeler son oncle Gignac, en lui disant de venir avec lui, qu'il croyoit que son père s'étoit tué sur le poël. Gignac a été avec le prisonnier, le témoin les a suivis ; il n'a point entre : son oncle lui a dit d'aller chercher du monde ; il a été chez les Langlois, Alexis, l'oncle, et Alexis le neveu. De retour à la maison, son père lui a dit d'ateler un cheval pour aller chercher le curé, et le prisonnier a été le chercher. Il croit avoir entre à la maison ensuite, où il vit son grand père sur son lit qui feignoit au visage. Il a couché chez son oncle ; et le lendemain il avoit assez de connoissance ; il retorna chez son père, son grand-père étoit mort. Son père a resté deux jours après à la maison. Il a été ensuite dans le bois à carier des pieces, où il resta cinq jours ; le soir du cinquième jour, il est venu à la maison après soleil couché. Il demanda au témoin de l'amener en haut, vers Sorel. Ils partirent à une heure après minuit, le témoin l'amaña à une lieu au-dessous de Sorel. Le Prisonnier disoit que peut-être il changeroit son nom. *Transfusé*. Il dit qu'il avoit eu querelle avec son père après leur retour à la maison, parcequ'il avoit passé sur le corps de son père avec sa cariole ; il lui sembloit que son Père vouloit le corriger, il n'y eut point de coup de donne : son père l'envoya se coucher. Il y avoit un poël dans la cuisine, du bois de chauffage à 2 ou

3 pieds du poël le long de la cloison, arrangé à 2 ou 3 pieds de haut et une pierre quarre' au dessus du poël, mais il n'avoit pas connoissance, s'il de passoit beaucoup. Le lit du defunt étoit à 4 ou 5 pieds du poël. Le prisonnier avoit coutume d'aller au bois après les jours gras et de coucher dans le bois ; il y avoit une cabanne. Pendant les 2 jours qu'il a resté à la maison, il ne s'est pas cache'.

François Gignac beau-frère du prisonnier, demeure au Cap-Sainté, à une arpent de la maison du prisonnier ; il a vu le fils du prisonnier chez lui, il (le fils du prisonnier) n'étoit pas en état d'entendre ce qui se passoit. Le prisonnier quand il vint le chercher dit "Gignac viens-t-en chez moi." Il y a été, et il trouva le defunt couché le long du poël, à un pied à peu près du poël, la tête sur les genoux de sa femme, qui étoit assise par terre ; le prisonnier lui a dit que le défunt avoit quitté son lit et étoit tombé sur le poël. Il a mis le defunt sur son lit. Le prisonnier portoit un couteau comme les autres. Alexis Langlois l'oncle, et d'autres personnes enterrèrent ensuite. La bonne femme est aveugle. Le defunt pouvoit avoir 80 ans.

Alexis Langlois oncle du prisonnier, a trouvé le defunt sur son lit, bien mal ; le prisonnier portoit ordinairement un couteau plombé comme tous les fumeurs en portent. Il y avoit du sang sur le defunt. Il y avoit l'espace de deux ou 3 hommes entre le lit et le poël. Il y avoit une pierre de deux ou 3 pouces d'épaisseur sous le poël qui portoit sur le planche'. Il n'a point vu de couteau avec le prisonnier ce jour là.

J. W. Woolsey, Ecuier, Coronaire, avoit fait de terrer le corps de l'enfant ; les jurés le connoissaient : il lui trouva une blessure, sous la chevelure du côté gauche, qui a été donné par un instrument tranchant, il l'a sondé avec

un morceau de bois ; la blessure avoit un pouce de profondeur. La chair paroissoit un peu levee de dessus l'os : il a senti l'os ; mais il ne pouvoit pas dire s'il étoit perce. Le verdict étoit, *mort accidentelle cause* par une chute. Il avoit remis le verdict à Mr. l'avocat du Roi.

Mr. le Docteur Blanchet, a été envoié au Cap-Sainte' par ordre du gouvernement, pour examiner le corps du défunt. Il a fait exhumer le corps, l'a examiné et il a appercu d'abord une blessure sur la tête, du côté gauche, un quart de pouce plus haut que que l'oreille, mais qui n'étoit pas mortelle ; il a ensuite apperçu un affaissement derrière la tête, l'os étoit fracassé et par la fracture de l'os la cervelle étoit ensanglantée, et le sang sortoit de l'oreille gauche. Il croit que cet affaissement a causé la mort : il n'a pas trouvé d'autre blessure qui pouvoit l'avoir causé. Il a trouvé une autre blessure sur le front gauche qui paroissoit être faite par un instrument tranchant. Thibodeau et Pâge étoient présents quand il a examiné le corps.—*Transcription.*—Il ne connoissoit pas le défunt. Il faut que l'affaissement ait été fait par quelque chose dure et d'une forme régulière. Les os des vieillards cassent aisément il auroit pu se faire que l'affaissement eut été fait, en tombant à plat ou contre un bord. L'affaissement n'étoit pas sur la partie le plus saillant de la tête ; c'étoit plus bas, du même côté de la plaie. Il croit que la plaie ne pouvoit se faire que par un instrument de métal.

François Mercier, connoissoit le défunt ; il étoit présent quand le corps a été examiné par le Coronaire ; c'étoit le corps de Jean Baptiste Frenet. Il n'a vu qu'une blessure. Il l'a vu sondée par un des Jurés, qui ne trouvoit point de jour.

Urbain Thibaudcau, a connu le corps

examiné par le Docteur Blanchet entre le corps de Jean Baptiste Frenet.

Témoins appellés par le Conseil du Prisonnier.

Joseph Petre et François Frenet, ont rendu témoignage au bon caractère du prisonnier, et de sa soumission à son père, d'après une connoissance de 30 ans. Il dit qu'un chicot de bois avoit tombé sur le défunt il y a environ 14 ans, et qu'il en avoit resté pendant quelque tems sans connoissance.

Dr. Blanchet, rappelé et questionné par l'Avocat du Roi, dit que les blessures qu'il avoit examinées étoient récentes ; d'une semaine ou deux au plus.

Nicholas Marchand rendit témoignage au caractère du Prisonnier, qu'il avoit connu depuis 23 ans ; et il dit qu'une tranquilité parfaite regnoit dans la famille.

François Suzor, Chirurgien, avoit soigné le défunt après la chute d'un arbre sur lui. Quand il prenoit de la boisson cela lui causoit des tourdissements. Il a observé il y a un an, une pierre sous le poêl qui excède la plaque du poêl de $\frac{1}{2}$ de pouce, et qui a une pointe aiguë et tranchante. Il dit que le Prisonnier le conduissoit bien envers son père et sa mère.

Mathew McNider et George Allsopp, Ecuiers, Michel Maillet, Etienne Lefebvre et Jean Baptiste Marcotte ont tous c'e' d'accord en donnant un bon caractère au Prisonnier.

Le Juge en Chef récapitula l'evidence et donna sa charge aux Jurés, qui se retirerent pour quelque tems. *Verdict point coupable.*

Le Prisonnier fut immédiatement de charge.

*Relation de la défense des retranchements
sur la hauteur de Carrillon, à environ six
cents toises du fort, le 8 Juillet, 1758.**

Je n'entreray point dans de grands détails; je me borneray seulement à démontrer ce qui s'est passé depuis l'arrivée de Mr. Le M. de Montcalm le 1^{er} Juillet à Carillon.

A son débarquement Mr. de Bourlamaque l'informa que suivant les nouvelles qu'il avoit,* Penneny étoit en mouvement pour venir l'attaquer. Mr. Le Ms. de Montcalm dans ce moment résolut de se porter en avant afin d'en imposer aux Anglais.

Il fut passer Mr. de Bourlamaque avec trois bataillons sur le bord du Lac St. Sacrement où les ennemis évoient débarquer. Luy même se porta à la chûte avec quatre bataillons afin d'être à portée de le secourir et de donner ses ordres; laissant Mr. de Trépécé pour commander dans le fort avec le second bataillon de Berry.

Mr. de Raymond, Capitaine des troupes de la Colonie, arriva dans ce temps avec une brigade d'environ quarante-cinq hommes tant soldats que Canadiens.

Il luy fut ordonné d'aller joindre Mr. de Bourlamaque à la tête du portage, ce qu'il fit avec zèle.

Le 4. Mr. de Montcalm impatient de savoir les mouvements de l'ennemy, ayant point de sauvages pour l'en instruire, fit partir le Sr. de Langy officier de distinction de la colonie avec quatre bateaux d'environ vingt hommes, et luy dans un canot d'écorce de huit places. Plusieurs officiers de terre de grade supérieur demanderent à faire cette découverte, comme volontaires, ce qui leur fut accordé.

Le Sr. de Langy partit le quatre au matin en marchant avec précaution, et se tenoit toujours en avant, son canot allant mieux.

Lors qu'il fut dans les îles, environ à quatre lieus de l'ancien fort George en doubleant une pointe, il apperçut 51 bateaux, qui venaient à

* The affair of Carrillon [Secondo regno] is a subject of frequent conversation in this Country, where it is generally much exaggerated. The present account, though it contains many inaccuracies regarding circumstances which it was probably out of the power of the writer to be sufficiently acquainted, appears to be correct; generally speaking. It appears to have been written under the eye, or to have received the approbation of the Marquis de Montcalm himself and to be marked with his initials. The paper has been in the possession of an officer, who served in the French army, by whom the French notes are written; it was handed to us by a Gentleman to whom we are indebted for several other original papers relating to Canada.

¶ Dont il avoit rendu compte au Marquis de Vaudreuil Gouverneur Général, et Commandant en chef en Canada, étant alors à Montréal.

la rencontre. Il fit signe à ces quatre bateaux de suivre le long de terre en faisant de rames pour retourner; luy, pour donner le tems à son noyade de se sauver, si ugier sur les 51 bateaux qui le voyant venir à eux s'arrêtèrent craignant une embuscade. Ceste action hardie de la part de cet officier donna le tems aux bateaux de se sauver. Quand il les vit hors débat d'être joints, il prit la même roue qu'eux et arriva au portage où étoit Mr. de Bourlamaque qui fut informé que c'étoit sans doute l'avant garde de l'armée ennemie.

Mr. de Montcalm instruit de ce qui se passoit, connoissant la force de l'armée ennemie et le peu de monde qu'il avoit, occupé du bien de la colonie pensa à suppléer l'art à la force, détermina l'endroit où il devoit vaincre, ou être vaincu; et c'est là où il s'est immortalisé. Il n'hésita plus; il donna ordre à Mr. de Bourlamaque de le replier sur luy au moment que l'armée ennemie s'apprêteroit de luy.

Mr. de Bourlamaque qui ne voulloit point être surpris forma un détachement le 5 au matin d'environ 300 hommes tous les ordres du Sr. de Trépécé Capit. de Béarn, et proposa au Sr. de Langy d'y aller avec quelques Canadiens de la Brigade du Sr. de Raymond, ce qui fut accepté avec satisfaction. Ils partirent sur le champ en suivant le nord du Lac St. Sacrement: Quand ils eurent fait environ trois lieues, ils montèrent sur une montagne q'il découvrirent de loin dans le Lac, ils aperçurent l'avant garde des ennemis qui venoit en ordre de bataille. Le Sr. de Langy avoit deux sauvages avec luy, il proposa au Sr. de Trépécé de faire avertir Mr. de Bourlamaque de ce qu'ils voyoient.

En conséquence les deux sauvages partirent et l'en informèrent; il yon ut dans l'instant les renvoyer pour donner ordre au Sr. de Trépécé de revenir en toute diligence; ils refusèrent absolument ce détachement attendis longtemps le retour de ces deux sauvages, mais intutilement: Le Sr. de Trépécé et le Sr. de Langy le mirent en mouvement pour revenir, mais la nuit les prit dans les bois, ils y couchèrent, ce qui donna une grande inquiétude à M. le Ms. de Montcalm de le voir avec le peu de monde qu'il avoit et encore affobi de 300 hommes d'élite; à 5 heures du soir arrivèrent à Carillon les trois brigades Canadiens de St. Ours, Lanaudiere, et Oshé; ces trois Capitaines ayant appris des troupes détachées de la marine dans leur route, qu'une ariée formidable se préparoit à venir fondre sur Carillon, firent une diligence qui ne le peut exprimer pour joindre notre petite armée.

Mr. Le Marquis de Montcalm ne fut pas pluoi informé de leur arrivée, qu'il leur donna l'ordre de le joindre le lendemain au matin; et à 8 heures du soi il demanda trente hommes de

ces trois brigades pour venir à la chute où il étoit.

Les Srs. St. Ours, Lanaudière et Gaspé choisirent ce qu'il y avoit de plus alerte pour les envoyer ; le 6 ces trois capitaines partirent avec leurs brigades pour se rendre auprès de Mr. de Montcalm. En arrivant ils trouvèrent Mr. de Bourlamaque qui avoit reçu ordre de se replier du portage à la chute ; il avoit cédé la place à neuf heures du matin à 1500 berges de quinze hommes chacune. lorsque Mr. de Montcalm vit sa petite armée rassemblée, il pensa à faire ferme à cet endroit, si l'ennemi voulloit forcer le passage du pont, ou quelques autres endroits de la rivière, afin de faciliter le retour des Srs. de Trépéeze et de Langy desquels on étoit fort inquiet.

A 5 huit es du soir on vint dire que les Anglais tisoient un pont sur la rivière Berné pour piétre notre armée en queue, tandis qu'ils nous attaquaient en front. Sur cette nouvelle le général donna ordre aux brigades de Raymond, St. Ours, Lanaudière, Gaspé, et à deux compagnies de volontaires des troupes de terre de se porter dans les bois du côté de cette rivière, par où l'ennemi pourroit nous cacher. Le tout fut exécuté avec promptitude et zèle.

Nos brigades n'eurent pas plutôt rendues au lieu indiqué qu'elles entendirent le feu commençer sur leur gauche. C'étoit le détachement de Mr. de Trépéeze qui arrivoit au lieu où il avoit laissé Mr. de Bourlamaque, lequel étoit occupé pour lors par l'armée Angloise qui avoit en avant un corps de dix hommes par compagnie pour couvrir le débarquement de Parme.

C'est dans cette ambuscade que tombèrent environ 200 hommes de ce détachement qui avoit passé la rivière avec bien de la peine.

Nois, nouv'les et Canadiens se défendirent très bien pendant presqu'une heure : Mylo d'Heaux [Howz] second général Anglois y fut tué et en outre plusieurs officiers ; le Sr. de Trépéeze fut blessé à mort ; et se rendit cependant au fort de Carillon où il est mort trois jours après. Le Sr. de Langy reçut une balle dans la cuisse, et arriva à minuit à notre camp ; il se sauva encore quelques soldats qui traversèrent la rivière sous la protection de notre petite armée. Les Anglois prirent 144 soldats prisonniers, 4 officiers de terre, un de la Colonie, et deux Calets François.

Mr. de Berneche de Malibé, commandant du batallon de ——— Sur ce que Mr. Bourlamaque demandoit les grenadiers et l'élite de l'armée pour aider au démantèlement des Anglais, dit qu'il étoit plus nombreux que nous il ne faisoit pas risquer l'honneur de nos armes à l'ardent d'un jeune homme, que l'art prouve et est opposé à la multitude en sa faveur des retranchements qui égaliroient nos forces à celles des ennemis. Son sentiment prévaut, Bourlamaque eut ordre de revenir, et on forma des retranchements sur les hauteurs de Carillon,

Le Sr. Le Comte Capit. de la Reine, qui faisait l'arrière garde de ce détachement, ne put traverser la rivière et se rendit le lendemain à Carillon. Un soldat Canadien au commencement de cette fusillade fit un Anglois prisonnier, et lui fut traîné sur la rivière à la nage avec lui, et vint tomber dans la baigade de la Colonie qui étoit en avant ; le Sr. Lanaudière interrogea cet homme, et l'envoya à Mr. le Marquis de Montcalm, afin qu'il fut instruit plus particulièrement des dispositions de l'ennemi.

Sur les six heures ce général envoya ordre aux brigades Canadiennes et aux deux troupes de volontaires de terre de joindre l'armée : cela étant exécuté, Mr. le Marquis de Montcalm avec un air tranquille et assuré donna ordre au major général de tout disposer pour faire sa retraite en présence de l'armée Angloise : quand cet ordre fut exécuté, on coupa le pont, et on fut défilé par bataillon suivant leur rang. Le bataillon de la Reine fermant la marche, et derrière lui étoient les Canadiens ou troupes de la Colonie, les brigades de Raymond, de St. Ours, de Lanaudière et de Gaspé ; ces quatre brigades formoient l'arrière garde de la retraite, avec des découvertes sur les ailes. Mr. le Marquis de Montcalm fut toujours avec elles jusqu'au moment où on arriva sur les hauteurs de Carillon où il fut camper son armée aux environs où il voulloit faire ses retranchements, et ordonna aux Canadiens de prendre le bas du terrain pour leur campement. Toute l'armée resta sous les armes et coucha au Bivouac.

Le lendemain au matin 7. Mr. de Montcalm, de Bourlamaque, de Ponteroy Ingénieur en chef du Canada, et Desfronrou ingénieur à la suite des troupes de terre, furent les premiers sur le terrain marqué pour faire le retranchement. Tous les officiers montrèrent un zèle qui ne peut exprimer, les soldats y répondirent, et travaillerent avec activité. Ces retrachemens étoient d'arbres ronds approchés les uns contre les autres et élevés d'environ cinq pieds, ayant par-dessus de grosses branches coupées en filet les unes sur les autres, de façon que cela faisoit l'effet de chevaux de frise : l'on avoit séparé le terrain aux sept bataillons ; la Reine à la droite, la Sarre à la gauche ; et les autres chauché à leur rang : c'étoit à qui ferroit le mieux ses retranchements et le plus promptement, croyant à tout moment voir l'ennemi arriver. On fit aussi des abatis de gros arbres, afin de voir déboucher l'ennemi à découvert et de plus loin. Les Canadiens commencèrent à le retrancher le 7. à midi n'ayant pu avoir de haches plus longues : leur retranchement prenoit au bas de la petite montagne où étoit le régiment de la Reine, un peu en arrière en le faisant courir à la rivière de St. Frédéric. On travailla avec force à le perfectionner jusqu'au lendemain midi. On avait commencé à faire une batterie de quatre pièces de canon

222] THE BRITISH-AMERICAN REGISTER.

entre le régiment de la Reine et les brigades Canadiennes, mais les ennemis ne donnerent pas le temps de l'achever.

Dans la nuit du 7 au 8 arriva heureusement Mr. le Chevalier de Lévis avec huit piquets d'élite des troupes de terre qui avoient été destituées à une autre expédition par Mr. le Marquis de Vaudreuil, qui changea d'avis à la nouvelle de la marche de cette formidable armée.

On peut dire que Mr. de Lévis fit une diligence incroyable pour venir au secours de Mr. le Marquis de Montcalm ; ce fut une grande joie dans l'armée de voir arriver ce brigadier.

Le 8 à midi on entendit le feu commencer sur les gardes avancées qui se replierent en bon ordre sans perdre de monde, sur le régiment de la Sarre ; les autres gardes rentrèrent aussi sans confusion.

Les Anglois venaient sur 4 colonnes formées de 14,000 hommes, trois sur la hauteur et une sur le penchante de la côte. Celle de la droite attaqua la première notre gauche, et dans petit le feu devint général.

Mr. de Lévis étoit à la droite, Mr. de Bourlamaque à la gauche, Mr. le Marquis de Montcalm s'étoit placé au centre : ce Général avoit en réserve les huit compagnies de grenadiers, et des piquets pour le porter au besoin pendant le combat. La colonne du penchante de la côte, où étoit le régiment de Montraghards Ecossois qui venoit presque en front des Canadiens, à leur première ou seconde décharge se replia entièrement sur la Reine, en montant la montagne pour forcer ses retranchemens : cette colonne effuya le feu du Régiment de la Reine en tête, et celui des Canadiens en écharpe. Jamais combat ne fut si opiniâtre et ne dura si longtems : c'étoit un feu des plus vifs et continué de la droite à la gauche.

Mr. le Marquis de Montcalm ne parut jamais si grand que dans cette journée, se montrant partout avec un air gai et assuré, et s'exposant au plus grand danger comme le moindre soldat, en faisant mouvoir sa refeire pour fortifier les parties qui étoient le plus en danger. Mr. de Lévis et de Bourlamaque ont combattu en héros, en méprisant les dangers, le dernier a été blessé à l'épaule très dangereusement : pendant le combat Mr. de Lévis qui étoit à partie des Canadiens en fit venir à différentes fois des retranchemens pour fortifier les endroits qui lui paroisoient assaillibles ; après quoi il en voya le Sieur D'Hent Capit. Aide Major de la Reine pour engager les Canadiens à faire des sorties sur cette colonne au penchante de la côte, laquelle combattoit toujours avec acharnement. Les 4 brigades Canadiennes commandées par les Sieurs d. Raymond, Sr. Otis, Lanaudiere, et Galtié, alternativement firent ces sorties sur cette colonne en la prenant par derrière et lui tuèrent beaucoup de monde,

400 Sauvages, la majeure partie Iroquois, des cinq nations étoient sur une petite hauteur à examiner le combat ; ils ne tirerent sur nous que quelques coups de fusils. Sur les 4 heures le feu se ralentit un peu.

Le Général Anglois Abercrombie avoit laissé une réserve de 6000 hommes à la châie. Il en fut venir cinq mille qui, joints aux autres reconcoururent un feu opiniâtre, mais ils trouvèrent une résistance aussi forte que la première fois. L'Officier tiroit autant que le Grenadier ; tout le monde s'encourageoit avec des cris de vive le Roi, qui annonçoient la victoire.

Mr. de Trécesson Commandant du second bataillon de Berry étoit resté au fort, il ne falloit pas moins que son activité pour faire fournir les munitions de guerre aux combattants ; car le danger étoit grand pour se rendre du fort aux retranchemens. Il y eut une espèce d'hommes tués en escortant les poudres et balles.

Le Sieur de Louvion, officier d'artillerie, qui commandoit une batterie du fort dirigée sur la rivière de la Châie, vit paroître plusieurs herbes angloises, il fut seu dessus, en désempêtra deux, les autres se regrettent, et ne parlent plus. Le Chevalier de Lévis sur les 8 heures du soir, voyant une grande fusillade de la part de l'ennemi du côté de la montagne, fit crier à tous les Canadiens de sortir de leurs retranchemens pour aller faire reculer ceux qui faisoient encore ferme dans cette partie.

Ils prirent la suite après quelques décharges, les Canadiens rentrèrent à 9 heures du soir dans leurs retranchemens ; depuis une heure après midi jusqu'à ce moment ils prirent 30 Anglois prisonniers dans les différentes sorties.

Ce combat a duré 8 heures sans interruption. Notre armée était composée de 7 bataillons qui ne suffisent pas 3000 hommes, et d'environ 500 de troupes détachées de la marine ou Canadiens formant quatre brigades.

Les troupes de terre ont perdu tant à l'affatre du 6 qu'à celle du 8. 450 hommes tués ou bâillés sur lesquels 40 officiers ; les Canadiens 51, dix soldats et 13 officiers.

Les Anglois ont eu 1446 hommes enterrés dans les retranchemens et dans les bois. Leur perte totale a été de 4 à 5000 tués ou bâillés.¹

Voilà le précis véritable de ce qui s'est passé à cette grande et mémorable journée. Les Anglois ayant abandonné le combat, retournerent à leurs berges avec précipitation laissant bien des effets.

Ils ont perdu beaucoup d'Officiers de marque, et quatre jeunes fils de Lords.

¹ Il y avait 1500 tireurs dans les abatis qui incommoderoient beaucoup les troupes de terre.

² The whole of the forces on the expedition under the command of General Abercromby never exceeded 16,000 men. The exact number of killed and wounded was as follows: Regulars, killed 467, wounded 1117, missing 9. Provincial, killed 87, wounded 246, missing 9. Total killed 554. Total wounded 1359. Total missing 9. Grand Total killed, wounded and missing 1550.

Le 9. au matin on comptoit voir le combat renouveler, mais . . . les différentes découvertes on fut à midi que les ennemis s'étoient rembarqués pour retourner avec préśipitation au fond du Lac St. Sacrement; au fait George.

Mr. de Monclos me renlit grāce à Dieu de la victoire qu'il lui avoit donnée: ainsi finit cette journée.

VARIETÉS.

Vaccine.—L'adresse suivante aux pauvres de la Grande Bretagne a été circulée dans toute la partie du Royaume et, comme elle s'estend sur les avantages de la vaccine, on croit devoir la publier dans ce pays: "L'expérience de plusieurs années a pleinement démontré, que l'inoculation de la vaccine est un préservatif certain contre la petite vérole; et est, en outre, une maladie si douce et si sûre, quand on la compare avec la petite vérole inoculée, qu'elle a été généralement introduite parmi les gens les mieux instruits et les plus riches tant dans ce royaume que dans différentes parties de l'Europe, c'est pourquoi, afin d'imprimer fortement dans l'esprit des pauvres, l'utilité et les avantages supérieurs de ce nouveau plan d'inoculation, on a cru convenable de publier les observations suivantes pour l'usage de toutes les pauvres personnes qui ont de l'affection pour leurs enfants et qui désirent promouvoir leur propre intérêt et tranquillité.

1. "L'inoculation de la vaccine a été pratiquée depuis plusieurs années, toujours avec succès, dans différentes parties de ce royaume.

2. "Elle n'a jamais manqué de prévenir l'infection de la petite vérole naturelle.

3. "On peut la communiquer avec sûreté aux personnes de tout âge et de tout sexe, et dans toutes les saisons de l'année avec le même avantage.

4. "La vaccine est beaucoup préférable à la petite vérole inoculée,

comme étant une maladie plus douce et plus sûre, et incapable d'infecter les personnes qui vivent dans la même famille, ou même qui couchent dans le même lit.

5. "Elle ne produit point d'éruption qui cicatrisent et défigure le visage; et elle est rarement suivie d'autres marques de la maladie que ce qui paraît sur les bras par l'inoculation.

6. "On n'a point observé après la vaccine, d'enfures, de cécie, ou autres maladies qui sont les suites fréquentes de la petite vérole naturelle, et quelques fois, quoique rarement, de la petite vérole inoculée.

7. "Des convulsions alarmantes saisissent fréquemment les enfants lorsqu'ils sont malades de la petite vérole, et si c'est durant la dentition, cette maladie est souvent dangereuse, mais ces inconveniens n'ont point lieu avec la vaccine.

8. "Loin d'être nuisible, les enfants délicats et valedicaires, ont souvent une meilleure santé, après avoir passé par cette maladie.

9. "Il n'y a presque aucun remède ni soins à avoir pour la vaccine.

10. "Point de nécessité pour un cours de médecins ni avant ni après.

11. "Les parents ne perdent point leur temps auprès des malades au préjudice du reste de la famille; et pour les pauvres gens, cet objet n'est point d'une petite importance."

Anecdote révolutionnaire. Quand la faulx révolutionnaire moissonnoit la plupart des savans et des gens de lettres, il y avoit sans doute tout à craindre pour l'abbé Delille. S'il fut sauvé, ce ne fut point par un prodige, mais bien par l'influence d'un homme qu'il n'a jamais vu.

Peu de jours après l'établissement des comités de surveillance, qui depuis furent nommés comités révolutionnaires, il fut statué qu'on purgeroit

tous les quartiers de Paris des préten-
dus ennemis de la chose publique.

Deux honorables membres du co-
mité du Panthéon furent chargés des
visites domiciliaires, et de l'enleva-
men des conspirateurs : c'étoient un
maçon et un homme de lettres.

Le collège de France fut d'abord
cité comme un repaire de suspects.
Avant que de s'y transporter, le ma-
çon alla trouver un ancien secrétaire
de la section, dans lequel il avoit une
grande confiance, " Connais-tu, lui
dit-il, un abbe' qu'on appelle De-
lille ? — Oui. — Qu'est-ce qu'il est ? —
poète. — N'est-il point aristocrate ! —
Oui, dans sa partie, mais nulle-
ment ailleurs. Il regrette ses ren-
tes, mais il n'a point le courage
d'en parler. C'est l'homme le plus
timide que je connoisse. Un de ces
jours, dans le petit passage du cloi-
tre Saint-Benoit, un pauvre lui de-
manda l'aumône. Delille tire sa
bourse, où il n'y avoit qu'un petit
écu, le seul, dit-on, qui lui restoit ;
il le lui donne en tremblant. Il
prenoit ce mendiant pour un assas-
sin. — S'il tremble, c'est qu'il est
coupable. — Non : cet homme à l'i-
magination frappée ; mais il ne dit,
il ne fait rien qui puisse contrarier
le gouvernement, ni arrêter la mar-
che de la révolution ; l'arrêter se-
roit une injustice, le poursuivre une
lâcheté, l'immoler un assassinat, et
l'une des plus grandes pertes pour
la république des lettres. Eh ! qui
chantera nos victoires, si l'on tue
tous les poètes ? — Répondrois-tu
de cet homme ? — J'en réponds." L'abbe' Delille avoit déjà été arrêté
par l'un des membres ; le maçon prit
chaudement sa défense, et le sauva.

Le même jour qu'on faisoit cette vi-
site au collège de France, le maçon
avoit trouvé sur une table, chez La-
lande, un tas de papiers, qu'il avoit

pris pour des correspondances avec les
émigrés ; c'étoient des mémoires par-
semés de figures astronomiques. " Ces
étoiles, disoit-il au secrétaire, sont
autant de signes aristocratiques, dont
se servent nos ennemis ; je ne don-
nerois point une obole de tous ces
savans." — S'ils ne valent rien, ré-
pond le secrétaire, " ils ne valent pas
la peine qu'en les persécuter."

POETRY.

Mr. Neilson.

Si les lignes suivantes méritent une place dans votre
Recueil, cela pourroit encourager ma Musé à d'autres tra-
vaux.

Silencio

A L'AMITIE.

RESPECTABLE amitié, vrai trésor de la vie,
Qui plus soi'e que l'amour,

Et dans ta myrre plus unir,

Ne connois ni fard, ni détour,

Toi, que l'est me soiue, et le tems fortifie,

Toi, dont tes liens pleins d'att'aits,

Tissus par la vertu, ne se rompent jamais,

Je gémis de te voir n'agée, avile,

Indifférents pour toi, les aveugles mortels,

Laissent périr ton espece, et ti mber tes astres,

L'ayant l'ambition, l'intérêt, la vengeance,

Toutes les passions enfir,

Qui distoient le cœur humain,

Voilà, voilà les Dieux qu'aujourd'hui l'on encense

Tu regnes seurement sur quelques scélérats,

Anis du bon vieux tems, et ancien par les mœurs,

De candeur, de douceur instruclos modèles,

Bien plus rares encore que les amants fidèles.

Et de ce nombre saint d'ux eaus

Qu'anime ton esprit, qu'enivrent tes douceurs,

Amitié ! le nom d'un couple si tenue,

S.....y pourroit te l'apprenere.

METEOROLOGICAL TABLE, APRIL 1803.

Days.	Mts.	Ays.	Weather.	Wes.	Barometer.		Thermo.	
					Inches.	M.	A.	M.
3			rain		29.5	29.5	38	48
4			rain		29.2	29.2	39	41
5			fine		29.6	29.6	34	41
6			fine		29.6	29.5	30	41
7	○		fine	E	29.6	29.6	26	47
8			snow		29.6	29.5	30	32
9			cloudy		29.4	29.5	32	31

© N. Moon. © 1st Quar. © F. Moon. © last Q.